

Règlement de la Dzèbe

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
N° de téléphone du jeune : _____ N° de téléphone des parents : _____ Tel. Fixe : _____

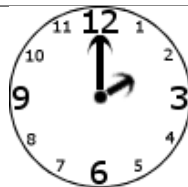


J'ai le droit de venir à la Dzèbe si j'ai pris connaissance de ce règlement et si je le respecte

Respect des horaires

Accueils libres :

mercredi de 14h00 à 17h00,
jeudi de 16h00 à 18h00.



Vendredi, samedi, dimanche :

activités sur inscription ou invitation ainsi que réunions avec jeunes concernant des projets :

- je m'inscris personnellement : sms, mail, facebook ou directement en passant à la Dzèbe
- je respecte les délais d'inscription
- je ne viens pas si je ne suis pas inscrit/e ou invité/e
- si je ne peux pas venir, je préviens suffisamment à l'avance

En dehors de ces heures : je ne viens pas **SAUF** si j'ai besoin de discuter avec les animatrices (projets, recherche d'emploi par exemple)

L'association La Dzèbe met à disposition des jeunes de 7 à 20 ans un lieu d'accueil favorisant les rencontres, le dialogue, l'écoute et la participation.

Participation

Je participe : préparer les repas, faire la vaisselle, mettre la table, ranger, nettoyer...donner des coups de main, etc.

Travail des animatrices : encourager les jeunes à participer, les aider à prendre soin de *leur* maison et pas faire le travail à leur place...

Elle encadre les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société, en leur apprenant à vivre les uns avec les autres dans le respect des différences et particularités de chacun.

Respect

La Dzèbe...c'est comme partout... on y utilise sa bonne éducation !

... je suis poli/e

... je respecte les autres jeunes : pas d'insultes et de moqueries (y compris sur les discussions créées par la Dzebe sur Facebook)

... je respecte les animatrices, je suis leurs consignes

... je respecte TOUT le matériel mis à disposition : les ordinateurs, le mobilier, la télé, le babyfoot, le matériel sono, etc.

... je respecte les locaux : j'utilise les poubelles. En cas de casse ou de problème, j'en informe les animatrices. Si je casse, je paie... Si on ne sait pas qui est le responsable, tout le monde va en subir les conséquences par le fait que ça ne sera pas forcément réparé ou remplacé.



Ordinateurs

J'utilise les ordinateurs dans le fair-play et dois laisser les autres jeunes y avoir accès.

Je ne les utilise pas pour visionner un contenu à caractère violent ou pornographique.

Salle de danse

La salle Léodance et le matériel qui s'y trouve sont réservés aux cours de danse. Je n'y entre pas sans autorisation sous peine d'une exclusion de trois mois.

Elle encourage les jeunes à prendre des responsabilités en les soutenant dans l'organisation d'événements et la mise en place de projets.

Jeux vidéos, films

Je ne joue pas à des jeux et ne visionne pas de films ou vidéos à caractère violent au sein de la Dzèbe

Bureau, cuisine, local de rangement

Le bureau est réservé aux animatrices. Je n'y entre pas sans autorisation.

Je n'utilise pas les ordinateurs des animatrices et ne fouille pas sur le bureau, dans les armoires et les tiroirs.

Je ne me sers pas du matériel de cuisine sans autorisation.

Je ne pénètre pas dans le local de rangement sans autorisation.

Drogues et alcool :

Je ne consomme pas d'alcool et de drogues à l'intérieur et sur le pourtour de la Dzèbe (notamment les escaliers).

Je ne fréquente pas la Dzèbe si je suis *bourré* ou *pété*



Cigarettes

Je ne fume pas à l'intérieur de la Dzèbe.

A l'extérieur, je jette mes mégots dans la poubelle.

Elle organise des activités récréatives, culturelles et sportives variées adaptées aux besoins des jeunes.

Ballons, trottinettes etc

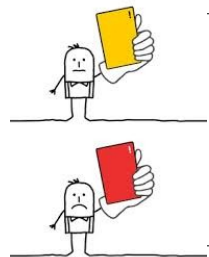
Je ne fais pas de trottinette ou de skate à l'intérieur des locaux. De même je ne joue pas au ballon. Si je fais du foot à l'extérieur de la Dzèbe, je ne vise pas les bâtiments (notamment les fenêtres).



Sanctions

Si je ne respecte pas un des points de ce règlement je risque des sanctions :

- un avertissement avec lettre aux parents
- une exclusion de trois mois minimum avec copie de la lettre aux parents, aux membres du comité de la Dzèbe, éventuellement au directeur du cycle ainsi qu'au juge des mineurs.



Approuvé en séance du comité de la Dzèbe le 30 septembre 2015

J'ai pris connaissance de ce règlement. Par ma signature, je m'engage à la respecter.

Saint-Maurice, le

Signature du jeune :

Signature de l'animatrice :